

## Bulletins de paies et déclarations sociales

Pour répondre :

- à la complexité de l'évolution des textes
- aux impératifs liés à la dématérialisation obligatoire des déclarations sociales
- au formalisme rigoureux

Pour sécuriser vos relations :

\* avec vos salariés

\* avec les organismes sociaux

Nous vous proposons d'externaliser votre service social auprès de nos équipes spécialisées.



Sécurisez vos bulletins de salaires et vos déclarations sociales.

### Les points forts de l'offre

- Une équipe de spécialistes disponible
- Une gestion fluide des données dématérialisées (télé-déclarations et téléreglement).
- Une veille permanente (conventions collectives, textes législatifs,...)
- Le soucis permanent de la confidentialité des informations

### Questions & réponses

- Quel est le délai de traitement des données de paie ?  
J+5 après la transmission de vos données mensuelles en fonction de vos contraintes d'exploitation.
- Et en cas de contrôle social ?  
Nous gérons la relation avec l'inspecteur et mettons à sa disposition les pièces demandées avec votre accord préalable.
- Quel est le tarif ?  
Il est fonction du nombre de salariés et de la convention collective